



## COMMUNIQUE

### Position sur l'enquête pour reconnaissance d'utilité publique par la ville de Schiltigheim sur le terrain du Village Saint Charles de la Fondation Vincent de Paul

Strasbourg, le 24 mars 2022,

La Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg et la Fondation Vincent de Paul, propriétaires des terrains constituant le « Village Saint Charles » à Schiltigheim, ont appris le 22 mars 2022, par un appel téléphonique de la direction générale des services de la ville de Schiltigheim, que le conseil municipal du même jour serait amené à se prononcer sur l'engagement d'une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique visant des parcelles leur appartenant.

La congrégation et la fondation sont extrêmement surprises de cette décision brutale, intervenue manifestement dans la précipitation, puisqu'il n'a été possible de les en informer que quelques heures avant l'ouverture de la séance du conseil municipal.

Elles prennent acte de la décision prise et vont en étudier toutes les conséquences sur l'exercice et le développement des activités qui sont réalisées au sein du « Village saint Charles » au service des jeunes, des personnes âgées et des personnes vulnérables depuis plus de 150 ans.

Contactées par la mairie ce mercredi 23 mars 2022, la congrégation et la fondation ont accepté l'engagement d'un nouveau cycle de discussion visant à construire des projets qui permettent la reconstruction d'une maison de retraite plus adaptée aux besoins des personnes accueillies et la réalisation des projets municipaux, dont l'objet et le périmètre, n'apparaissent pas encore clairement à ce jour.

---

La Fondation Vincent de Paul, fondation reconnue d'utilité publique en 2000, occupe un terrain de 4 hectares à Schiltigheim appelé le Village Saint Charles sur lequel se trouvent des maisons d'enfants, une résidence sociale, une résidence d'accueil en construction et une maison de retraite.

La Fondation Vincent de Paul rassemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif dans la région Grand Est, plus précisément dans le Bas-Rhin, la Moselle et Meurthe-et-Moselle. Née de la volonté de la Congrégation des sœurs de la Charité de trouver un support juridique et opérationnel permettant d'assurer la continuité de leurs œuvres, les missions de la Fondation s'attachent et restent fidèles aux valeurs de protection et d'engagement pluridisciplinaire auprès des populations les plus fragiles. 4 missions aux services : des malades, des personnes âgées, des enfants, des personnes en précarité. La Fondation compte plus de 2500 collaborateur(rice)s en CDI, près de 200 médecins libéraux et 400 bénévoles. En 2020, elle a accompagné 909 enfants et adolescents dans le secteur Enfance, 2 062 naissances à la Clinique Sainte-Anne, 46 989 patients dans les 4 cliniques du Groupe Hospitalier Saint-Vincent, 350 ménages dans le secteur Solidarité, 1 070 personnes âgées dépendantes en maison de retraite (Ehpad) ainsi que 421 élèves aides-soignants et étudiants infirmiers à l'IFSI/IFAS.

Contact Presse :

Cécile LELIEUR, chargée de mission Communication  
03 88 21 76 96 – 07 85 97 76 49 / [c.lelieur@fvdp.org](mailto:c.lelieur@fvdp.org)

Fondation reconnue d'utilité publique

Siège social : 15, rue de la Toussaint - 67000 Strasbourg - Tél. 03 88 21 73 84 - Fax 03 88 21 73 89  
[www.fvdp.org](http://www.fvdp.org) - [secretariat@fvdp.org](mailto:secretariat@fvdp.org) - SIRET : 438 420 887 00012 - APE : 8610Z - FINESS : 67 001 460 4